

COMPAGNIE DU MONT-BLANC

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 6.885.554,16 €
Siège social : 35 Place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 605 520 584

NOM :
PRENOM :

NOMBRE D'ACTION(S) :
NOMBRE DE VOIX :

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Convoquée le 23 novembre 2018 à 10 H 30
A Chamonix (74400) – Allée du Majestic – « Le Majestic »

Instructions au verso : Choisir et cocher 1 ou 3. DANS TOUS LES CAS, DATER ET SIGNER en 2.

Tout formulaire non parvenu avant le 22 novembre 2018 à la société ou avant le 21 novembre 2018 à la banque ne pourra pas être pris en considération (Article 131-3 D 67)

1	FORMULAIRE DE POUVOIR	3	FORMULAIRE de VOTE par CORRESPONDANCE																																																																		
	<p>JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT et l'autorise à voter en mon nom (Dater et signer en 2, sans remplir aucune case) Ou JE DONNE POUVOIR, sans faculté de substitution, à : M..... pour me représenter à l'Assemblée mentionnée ci-dessus.</p> <p>En vertu de l'article L. 225-106 alinéa 1 du Code de commerce, vous ne pouvez désigner que votre conjoint ou un autre actionnaire de la Société. VOIR EXPLICATION AU VERSO</p>		<p>JE VOTE PAR CORRESPONDANCE à chacun des projets de résolutions présentés à l'Assemblée mentionnée ci-dessus de la manière suivante : (Rayer les mentions inutiles)</p> <table border="1"> <tr> <td>1^{ère} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>2^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>3^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>4^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>5^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>6^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>7^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>8^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>9^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>10^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>11^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>12^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>13^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>14^{ème} résolution ordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>1^{ère} résolution extraordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> <tr> <td>2^{ème} résolution extraordinaire</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>ABSTENTION</td> </tr> </table>			1 ^{ère} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	2 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	3 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	4 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	5 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	6 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	7 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	8 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	9 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	10 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	11 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	12 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	13 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	14 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	1 ^{ère} résolution extraordinaire	OUI	NON	ABSTENTION	2 ^{ème} résolution extraordinaire	OUI	NON	ABSTENTION
1 ^{ère} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
2 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
3 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
4 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
5 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
6 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
7 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
8 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
9 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
10 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
11 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
12 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
13 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
14 ^{ème} résolution ordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
1 ^{ère} résolution extraordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
2 ^{ème} résolution extraordinaire	OUI	NON	ABSTENTION																																																																		
	<p>Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés à l'assemblée : (cocher la case de votre choix) Je donne pouvoir au Président de voter en mon nom <input type="checkbox"/> Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre) <input type="checkbox"/> Je donne procuration à M..... pour voter en mon nom <input type="checkbox"/></p>	2	<p>Fait à : le : Signature :</p>	<p>Personne morale, administrateur légal ou tuteur : indiquer les nom, prénom et qualité du signataire.</p> <p>Nom : Prénom : Qualité :</p>																																																																	

IMPORTANT : INSTRUCTIONS D'ORDRE GENERAL

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, l'actionnaire peut :

- soit renvoyer le formulaire sans indiquer de mandataire, c'est-à-dire donner pouvoir au Président : vous choisissez (1) ; dans ce cas, ne faites rien d'autre que dater et signer au bas du document (2) ;
- soit se faire représenter par un autre actionnaire ou son conjoint : vous choisissez (1) ; dans ce cas, cochez le numéro (1) et indiquez dans le cadre (1) le nom de la personne qui vous représentera.
- soit voter par correspondance : vous choisissez (3) ; dans ce cas cochez le numéro (3) et exprimez votre vote par OUI, NON ou ABSTENTION ;

SELON LA RÉGLEMENTATION, S'ABSTENIR EQUIVAUT A VOTER «NON».

De même, selon cette réglementation, ne pas indiquer de sens de vote équivaut à voter «NON».

Le texte des résolutions figure dans le rapport annuel joint à la présente formule.

Justification de votre qualité d'actionnaire (art. D. 136) :

- Si vos actions sont inscrites en compte directement chez la Société, vous n'avez aucune démarche à faire pour apporter cette preuve.
- Si vos actions sont inscrites en compte chez un intermédiaire financier (banque ou société de bourse), demandez à celui-ci d'apposer son attestation sur le formulaire, ou en annexe au formulaire.

LIVRE DEUXIEME DU CODE DE COMMERCE (EXTRAITS)

Article L 225-106

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales ou statutaires fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les clauses contraires aux dispositions des alinéas précédents sont réputées non écrites.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

Article L 225-107

Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Les dispositions contraires des statuts sont réputées non écrites.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.